Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_18-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_18-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_18-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

XVIII - PARTICIPATION FINANCEMENT FSL 2021

L'Office participe, chaque année, au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Partenaire essentiel pour le logement des familles les plus démunies, ce fonds intervient, pour le dispositif « Logement » :

- au titre de l'accès au logement (provisionnement du dépôt de garantie, participation au paiement du 1er mois de loyer)
- au titre du maintien dans le logement (aide au règlement de la dette jusqu'à 1000 €)
- au titre de l'accompagnement social lié au logement pour les locataires en grande difficulté budgétaire.

En 2020, le FSL a versé 244 675,47 € d'aides financières au titre du dispositif logement à des ménages locataires de l'Office. Nous avons constaté une baisse du nombre de dossiers par rapport à 2019 (- 21 %) mais une augmentation du montant global accordé (+ 9%). De plus, 42 % des ménages entrants ont bénéficié d'un provisionnement de leur dépôt de garantie par le FSL.

RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES ANNEE 2020

		SUBVENTION	
	Aides	en nbr	en montant
ACCES	Dépôt de garantie provisionné	463	138 265,52 €
	1er mois de loyer	279	50 175,77 €
	règlement DG provisionné	203	59 489,78 €
	Total des aides versées	**482**	**109 665,55 €**
	Total des aides provisionnées	**463**	**138 265,52 €**
MAINTIEN	Dettes de loyer	305	127 120,67 €
	mise en œuvre maintien simplifié	30	7 889,25 €
	Total des aides versées à l'Office	**335**	**135 009,92 €**
	Total global des aides versées à l'Office	**817**	**244 675,47 €**

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_18-DE
Reçu le 29/11/2021

Je vous propose de verser, en 2021, la somme de 32 086,80 € au titre de la contribution de Val de Berry - Office Public de l'Habitat du Cher (soit 3,60 € par logement occupé au 1er janvier 2021)

Je vous demande votre accord pour contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de 32 086,80 € et pour autoriser le versement de cette contribution auprès du Conseil Départemental du Cher, responsable du F.S.L. Cette cotisation serait affectée au compte 63581 du budget de l'Office.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la contribution 2021 à hauteur de 32 086,80 € au Fonds de Solidarité pour le Logement et autorise son versement auprès du Conseil Départemental du Cher, responsable du FSL. Il est bien noté que cette cotisation sera affectée au compte 63581 du budget de l'Office ;

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_19-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_19-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_19-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

XIX - CONVENTION DE PARTENARIAT EPICERIE SOLIDAIRE

L'Epicerie Solidaire Bourges Nord est une association qui a pour but d'apporter une aide alimentaire à un public en difficulté, ou fragilisé résidant dans les quartiers prioritaires : Moulon, Chancellerie, Gibjoncs.

Des denrées alimentaires et d'hygiènes variés et de qualité sont mises à disposition dans un espace aménagé en libre-service, moyennant une faible participation.

Le principe de l'intervention vise à promouvoir l'autonomie et la dignité des personnes, les accompagnants dans la réalisation d'un projet précis (achat lave-linge, apurement de dette…).

Les bénéficiaires sont orientés par des travailleurs sociaux du CCAS ou du Département.

Suite à divers contacts entre l'associations et les conseillères sociales de Val de Berry intervenant sur le secteur, il a été envisagé un partenariat entre Val de Berry et l'Epicerie Solidaire permettant entre autre, aux conseillères de saisir le dispositif pour les ménages entrant dans le champ de leur intervention.

L'intervention des conseillères sociales de Val de Berry, essentiellement sur le champ du logement, ne se substitue pas à l'action du service social départemental ou à celle du CCA mais vient compléter les dispositifs existants.

Le partenariat proposé entre l'Epicerie Solidaire et Val de Berry ne fait l'objet d'aucune contrepartie financière. Elle contribue au renforcement des liens entre deux intervenants importants sur le secteur concerné et ne peut que venir compléter l'accompagnement de nos locataires en difficultés.

Vous trouverez, ci-après, la convention de partenariat qui va être signée par le Directeur Général de Val de Berry.

Ce dossier vous est présenté pour information.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration prend acte de cette convention de partenariat avec l'Epicerie Solidaire de Bourges Nord et autorise le Directeur Général à signer ladite convention.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

VAL DE BERRY - OFFICE

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_19-DE
Reçu le 29/11/2021

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

L'Association EPICERIE SOLIDAIRE

Siret : 499 309 15100029

Adresse : 7, rue Jean Rameau 18000 BOURGES

Représentée par son directeur M. Clément BRELAUD,

D'une part,

Et

VAL DE BERRY, Office Public de l'Habitat du Cher

Siret : 27180001300028

14, rue Jean-Jacques Rousseau 18000 BOURGES

Représenté par son Directeur Général, M. Pascal RIGAULT

Préambule :

L'Epicerie Solidaire Bourges Nord est une association qui a pour but d'apporter une aide alimentaire à un public en difficulté, ou fragilisé résidant dans les quartiers prioritaires : Moulon, Chancellerie, Gibjoncs.

Des denrées alimentaires et d'hygiènes variés et de qualités sont mises à disposition dans un espace aménagé en libre-service, moyennant une faible participation.

Le principe de l'intervention vise à promouvoir l'autonomie et la dignité des personnes, les accompagnants dans la réalisation d'un projet précis (achat machine à laver, apurement de dette...).

Plus qu'un commerce, l'Epicerie Solidaire est un lieu de rencontres, d'accompagnement, d'écoute, de convivialité, de formation et d'information pour mieux consommer. Divers ateliers sont régulièrement organisés sur divers thèmes.

Les bénéficiaires sont orientés par des travailleurs sociaux pour une période de 4 mois, renouvelable 3 fois (soit 1 an).

Art.1 : Objet de l'accord :

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_19-DE
Reçu le 29/11/2021

Cette convention est destinée à régir, de la manière la plus complète possible, la relation de partenariat conclue entre l'association Epicerie Solidaire et le partenaire, Val de Berry Office Public de l'Habitat du Cher.

L'objectif principal est d'acter le principe de la saisine du dispositif par les conseillères sociales de Val de Berry et l'initiation et/ou la participation à des ateliers collectifs sur le thème du logement (explication avis d'échéance, les charges locatives, éco-gestes…).

En parallèle, l'association Epicerie Solidaire disposera des informations nécessaires pour orienter les ménages sur les référents Val de Berry pour les questions liées au logement.

Le partenariat établi ne fera l'objet d'aucune contrepartie financière de l'un ou l'autre des contractants.

Art.2 : Modalités d'orientation, public visé et objectifs :

Modalités d'orientation et de prise en charge : Les modalités de saisine, d'échanges et d'évaluation seront établies librement par les parties.

Les critères et modalités de prise en charge sont fixées par l'association Epicerie Solidaire selon ses règles de fonctionnement.

La Conseillère Sociale de Val de Berry, en accord avec le ménage, établira un rapport social qui sera adressé à l'Epicerie Solidaire pour validation. Elle sera informée de la suite réservée à la demande.

Une évaluation de la situation du ménage sera réalisée tous les 4 mois entre la Conseillère de l'Epicerie Solidaire et la conseillère sociale de Val de Berry sous une forme qu'il leur conviendra de fixer.

L'intervention de la conseillère sociale de Val de Berry ne se substitue pas à l'action du service social départemental ou à celle du CCAS mais vient compléter les dispositifs existants.

Public visé : Tout locataire, quel que soient ses revenus et sa situation familiale, rencontrant une difficulté ponctuelle dans le paiement du loyer ou des charges et ne présentant pas d'endettement majeur.

Peuvent être concernés, certains ménages entrants afin de les accompagner au mieux dans leur emménagement.

Objectifs : Permettre aux locataires débiteurs de dégager une épargne pour la mise en place d'un échéancier pérenne et/ou prévenir les impayés de loyer pour les emménagés récents et contribuer à leur insertion dans le quartier.

Art 3 : Secret professionnel et partage d'information :

Les conseillères des deux services concernés sont soumis au secret professionnel pour les informations à caractère personnel nécessaires à l'instruction des aides et accompagnements mis en place.

Art.4 : Délai d'engagement – Durée

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_19-DE
Reçu le 29/11/2021

La présente convention est établie pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle.

Art.5 : Conditions de résiliation du partenariat

Chacune des parties pourra mettre fin à cet accord de partenariat, sans avoir à justifier de ses motifs, de plein droit, à tout moment et sans préavis.

Art.6 : Confidentialité

Chacune des parties s'engage à considérer les dispositions de la présente convention comme étant confidentielles et à ne pas communiquer à des tiers sans l'accord exprès et écrit de l'autre partie.

Art.7 : Litiges :

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différent éventuel qui pourrait résulter de la présente convention.

Fait à BOURGES, le

Pour l'association EPICERIE SOLIDAIRE	Pour VAL DE BERRY
Par délégation du Conseil d'Administration,	
Le Directeur Clément BRELAUD	Le Directeur Général, Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_20-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_20-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_20-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

=======

XX – ETAT PRP

Je vous présente un état récapitulatif des dettes qui ont fait l'objet d'un effacement de dettes.

Cet état concerne des dossiers pour lesquels la Commission de Surendettement a procédé à la validation d'une mesure de rétablissement personnel qui entraîne, de fait, l'effacement de la dette.

Etat PRP / Gestion 2021

Les effacements de dettes concernant le budget général ont donné lieu à :

- Comptabilisation sur le compte 65421, contrepartie 41111, pour 34 655,03 €

Ces effacements listés dans le tableau ci-joint vous sont présentés pour information.

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration prend acte de ces effacements de dettes dans le cadre d'une mesure de rétablissement personnel pour un montant de 34 655,03 €.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_20-DE
Reçu le 29/11/2021

EFFACEMENT DE DETTES SUITE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL

Gestion 2021

			Répartition par années		
Références du dossier	Statut locataire	Date de notification de validation des mesures de PRP	Montant effacé	Antérieure	2021
0420000502	PARTI	07/06/2021	2 498,08 €	2 498,08 €	0,00 €
0117000701	PRESENT	08/06/2021	932,31 €	932,31 €	0,00 €
0370000202	PRESENT	08/06/2021	3 036,96 €	3 036,96 €	0,00 €
0262000710	PARTI	23/06/2021	4 220,08 €	4 220,08 €	0,00 €
3031005505	PRESENT	28/06/2021	2 267,53 €	0,00 €	2 267,53 €
3018016907	PRESENT	26/05/2021	305,46 €	305,46 €	0,00 €
0200400712	PRESENT	07/07/2021	104,39 €	104,39 €	0,00 €
3079626303	PRESENT	17/08/2021	761,77 €	761,77 €	0,00 €
3056547309	PRESENT	02/09/2021	1 416,57 €	968,92 €	447,65 €
3035097610	PARTI	10/09/2021	7 818,34 €	7 707,64 €	110,70 €
0214000907	PRESENT	10/09/2021	598,26 €	323,97 €	274,29 €
3062566807	PRESENT	01/09/2021	5 449,29 €	5 449,29 €	0,00 €
3030005603	PARTI	20/09/2021	5 245,99 €	5 245,99 €	0,00 €
			34 655,03 €	31 554,86 €	3 100,17 €

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_21-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_21-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_21-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

XXI - ADMISSIONS EN NON-VALEURS

Dans le cadre de l'analyse des dettes des locataires partis, je vous propose de procéder à l'admission en non-valeur des dettes estimées irrécouvrables à ce jour.

Il s'agit :

De dettes atteintes par la prescription soit 3 dossiers pour un montant total de 1785,07 €.

De dettes pour lesquelles l'irrecouvrabilité a été constatée par un PV de carence, un certificat d'irrecouvrabilité ou pour lesquels le recouvrement est compromis par une situation spécifique (décès, parti hors territoire français) soit 46 dossiers pour un montant total de 97 008,73 €.

De petits reliquats dont les frais de relance et de recouvrement forcé seraient trop importants au regard du montant de la dette soit 9 dossiers pour un montant total de 53,32 €.

Vous trouverez, ci-après, le tableau récapitulatif de ces dossiers soit 58 dossiers pour un montant total de 98 847,12 €.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur l'irrecouvrabilité de ces dettes et prononcer leur admission en non-valeur.

Cette charge sera constatée au compte 654.11.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration donne son accord sur l'irrecouvrabilité de ces dettes à hauteur de 98 847,12 € et prononce leurs admission en non-valeur.
Cette charge sera constatée au compte 654.11.

.....

Le Secrétaire de Séance, Le Président,
Auguste DORLEANS Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_21-DE
Reçu le 29/11/2021

DETTES LOCATAIRES PARTIS

dettes prescrites

N° dossier	Fin du Bail	Somme en Débit du dernier terme	Débit à la date du	Solde en cours	Montant Réparations locatives	Exercices antérieurs	Exercice 2021	Commentaires
0035002005	18/02/2014	157,30 €	11/02/2021	46,70 €	-	46,70 €		Dette prescrite - Echec recouvrement amiable interne
0021100703	10/03/2017	1 364,79 €	05/12/2017	788,51 €	318,42 €	788,51 €		Dette prescrite - Echec recouvrement amiable interne
0239002111	21/11/2017	1 411,86 €	15/02/2018	949,86 €	417,24 €	417,24 €		Dette prescrite - Echec recouvrement amiable interne - certificat de vaines recherches - NPAI

1 785,07 €

ANV classiques

N° dossier	Fin du Bail	Somme en Débit du dernier terme	Débit à la date du	Solde en cours	Montant Réparations locatives	Exercices antérieurs	Exercice 2021	Commentaires
3007005109	04/01/2018	19,48 €	19/06/2020	126,83 €	62,50 €	107,35 €	19,48 €	Echec amiable huissier
0063001105	31/05/2018	89,70 €	28/06/2018	2 947,68 €	100,00 €	2 947,68 €		Echec recouvrement amiable-Echec recouvrement judiciaire. Certificat d'irrecouvrabilité
0133008505	19/03/2018	2 350,01 €	28/05/2019	4 928,73 €	2 260,75 €	4 802,24 €	126,49 €	Echec recouvrement - Certificat d'irrecouvrabilité (ressources RSA)
0146002305	28/10/2015	2 548,30 €	26/04/2016	4 847,66 €	2 548,30 €	4 244,04 €	603,62 €	Echec recouvrement judiciaire. Saisie rémunération inopérante. Quotité saisissable inférieure au seuil légal.
0080015313	30/10/2018	885,00 €	28/05/2019	6 923,62 €	504,76 €	6 819,65 €	103,98 €	Certificat d'irrecouvrabilité - Echec enquête civile et recouvrement
0069011513	28/10/2013	1 721,17 €	28/10/2015	95,54 €	1 552,49 €	95,54 €		Echec amiable huissier
0163001009	15/05/2018	641,28 €	29/05/2018	3 417,53 €	- €	3 417,53 €		Dette correspond a du SLS. Echec recouvrement amiable interne. Echec recouvrement amiable Huissier. Certificat déclinatoire.
0092019103	15/07/2015	696,98 €	28/12/2015	5 344,21 €	916,60 €	5 344,21 €		Echec recouvrement judiciaire
3035094005	17/03/2020	420,55 €	06/10/2020	145,40 €	312,57 €	145,40 €		Echec recouvrement amiable interne - NPAI
0092011912	30/09/2020	390,94 €	09/12/2020	153,94 €	- €	153,94 €		Echec recouvrement amiable interne
0214001212	07/10/2019	264,79 €	14/02/2020	264,79 €	- €	264,79 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
3093001203	02/08/2019	331,40 €	26/12/2019	279,12 €	- €	279,12 €		Echec recouvrement amiable interne
0141006411	31/05/2019	352,45 €	02/07/2019	302,02 €	- €	302,02 €		Echec recouvrement amiable interne - NPAI
3042459506	30/04/2018	617,38 €	27/08/2018	322,32 €	225,00 €	322,32 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_21-DE
Reçu le 29/11/2021

3074000908	04/05/2018	761,48 €	28/06/2018	341,24 €	- €	341,24 €		Echec recouvrement amiable interne - NPAI
0082015905	09/11/2018	480,16 €	27/12/2018	356,86 €	- €	356,86 €		Echec amiable huissier NPAI - Certificat d'irrecouvrabilité
0092007906	28/12/2019	641,79 €	27/03/2019	367,26 €	158,75 €	367,26 €		Echec amiable huissier NPAI - Certificat d'irrecouvrabilité
3125001005	06/11/2018	931,78 €	27/12/2018	369,82 €	- €	369,82 €		Locataire décédé - Absence d'actif - succession déficitaire
0192000704	23/11/2018	771,98 €	27/12/2018	401,59 €	- €	401,59 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
3036149607	12/03/2017	470,44 €	19/12/2017	470,44 €	- €	470,44 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
3101003007	23/04/2018	497,31 €	27/08/2018	497,31 €	230,75 €	497,31 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
0436000104	28/06/2019	1 376,07 €	29/07/2019	504,77 €	- €	504,77 €		Echec amiable huissier NPAI - Certificat d'irrecouvrabilité
0219200507	09/12/2016	1 833,46 €	26/01/2018	582,09 €	902,36 €	582,09 €		Echec recouvrement amiable interne - NPAI
3037010517	01/01/2018	968,64 €	10/04/2018	645,87 €	- €	645,87 €		Echec recouvrement amiable interne - NPA- certificat de vaines recherches
0081023609	26/06/2018	107,89 €	18/11/2018	675,88 €	515,75 €	675,88 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
0151010907	27/06/2017	1 344,65 €	12/12/2017	700,21 €	627,08 €	700,21 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
0081023809	24/10/2018	1 004,96 €	16/10/2019	771,96 €	- €	771,96 €		Echec recouvrement amiable interne - Reliquat frais de justice
0429100402	04/07/2019	1 200,90 €	21/11/2019	778,90 €	1 102,28 €	778,90 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
0038004003	09/01/2018	1 373,81 €	10/042018	1 108,81 €	- €	1 008,81 €		Echec amiable huissier- certificat de vaines recherches - NPAI
3031047107	25/06/2018	1 554,66 €	19/11/2018	1 241,68 €	1 442,59 €	1 241,68 €		Echec recouvrement amiable interne - certificat de vaines recherches - NPAI - Dette prescrite
3031002811	08/05/2016	- 157,20 €	12/01/2018	1 350,50 €	2 252,78 €	1 350,50 €		Echec amiable huissier - Certificat d'irrecouvrabilité + constat carence conciliation
0225000610	12/11/2018	1 005,32 €	28/05/2019	1 558,04 €	937,72 €	1 558,04 €		Echec recouvrement judiciaire
0143006215	18/07/2018	1 946,81 €	28/05/2019	1 768,65 €	- €	1 768,65 €		Echec recouvrement interne - NPAI - Certificat de vaines recherches
0146000305	09/04/2018	2 389,65 €	27/08/2018	1 972,65 €	764,25 €	1 972,65 €		Echec recouvrement judiciaire
0069010807	28/06/2019	8 646,08 €	27/04/2021	4 263,34 €	4 894,00 €	4 263,34 €		Loc. DCD - Absence d'actif - succession déficitaire - versement partiel
3058552507	26/04/2018	167,11 €	26/02/2019	2 760,75 €	1 035,41 €	2 760,75 €		Echec recouvrement amiable interne - Echec recouvrement judiciaire - Certificat d'irrecouvrabilité.
0215000611	28/06/2018	393,57 €	27/12/2018	2 135,84 €	279,99 €	2 044,45 €	91,39 €	Reliquat irrecouvrable dans le cadre d'une procédure abandon
3005024012	1801/2018	1 229,44 €	26/02/2019	4 503,28 €	533,28 €	4 421,29 €	81,99 €	Reliquat irrecouvrable dans le cadre d'une procédure abandon
0219000704	22/03/2011	230,38 €	28/09/2011	9 986,11 €	796,69 €	9 986,11 €		Echec recouvrement amiable - Certificat d'irrecouvrabilité - adresse inconnue

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-2411 2021_21-DE
Reçu le 29/11/2021

3064579312	24/03/2016	200,71 €	30/04/2016	152,80 €	343,84 €	114,48 €	38,32 €	Echec amiable huissier
0200300710	25/07/2017	1 415,88 €	26/02/2019	7 311,19 €	1 455,13 €	7 311,19 €		Certificat déclinatoire - ressources RSA.
3064582406	23/11/2012	426,82 €	01/01/2017	426,82 €	-	426,82 €		Locataire décédé - bail introuvable
3031018701	30/11/2011	1 629,52 €	01/01/2017	1 579,52 €	-	1 579,52 €		Locataire décédé - bail introuvable
3036149301	14/03/2016	1 165,48 €	01/01/2017	1 165,48 €	-	1 165,48 €		Locataire décédé - bail introuvable
3058549909	27/09/2018	7 193,24 €	17/06/2019	14 527,51 €	7 571,45 €	14 527,51 €		Echec recouvrement amiable Huissier - Certificat d'irrecouvrabilité
0097001405	25/06/2015	62,07 €	29/07/2015	1 632,17 €	786,74 €	1 632,17 €		Echec recouvrement judiciaire - Certificat d'irecouvrabilité - NPAI

97 008,73 €

petits reliquats

N° dossier	Fin du Bail	Somme en Débit du dernier terme	Débit à la date du	Solde en cours	Montant Réparations locatives	Exercices antérieurs	2021	Commentaires
0041001208	24/04/2018	257,91 €	21/06/2018	9,18 €	2 525,32 €		9,18 €	DETTE < à 30 €
0092000110	02/04/2021	16,46 €	02/06/2021	0,01 €	-		0,01 €	DETTE < à 30 €
3031006208	11/01/2021	123,58 €	30/04/2021	0,43 €	-		0,43 €	DETTE < à 30 €
3037018815	14/01/2019	128,98 €	08/03/2021	0,98 €	-		0,98 €	DETTE < à 30 €
0070401201	19/03/2021	309,84 €	20/04/2021	4,13 €	-		4,13 €	DETTE < à 30 €
0039017204	11/02/2021	198,23 €	19/03/2021	6,23 €	-		6,23 €	DETTE < à 30 €
3016009006	03/01/2021	319,92 €	16/02/2021	13,91 €	-		13,91 €	DETTE < à 30 €
0082018205	31/08/2012	349,02 €	29/08/2012	18,44 €	-	18,44 €		DETTE < à 30 €
0086006407	27/08/2020	297,26 €	27/08/2020	0,01 €	64,51 €	0,01 €		DETTE < à 30 €

53,32 €

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_22-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_22-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_22-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

=======

XXII - AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE

Une autorisation à ester en justice doit être accordée au Directeur Général pour toute action autre qu'en cas d'urgence ou de recouvrement de créance.

Je vous présente les motifs et les dossiers suivants :

Recours ou tierce opposition dans le cadre d'une procédure de surendettement
Dossier référencé 0230000509
Dossier référencé 0372000704
Dossier référencé 0132000410
Dossier référencé 0386200603

Saisine du Juge pour départ non règlementaire ou logement abandonné
Dossier référencé 0141008813

Conformément à l'Article R-421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous demande de bien vouloir autoriser le Directeur Général à ester en justice pour chacune des procédures mentionnées ci-dessus.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 25
POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration autorise le Directeur Général à ester en justice pour chacune de ces procédures.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

VAL DE BERRY - OFFICE D'HABITAT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_22-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

=======

XXIII - RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
- **MARCHE EXTERNALISATION DU RECOUVREMENT DES DETTES DES LOCATAIRES PARTIS**

Suite au passage en comptabilité commerciale, la mission de recouvrement des créances des locataires est assurée par le Pôle Contentieux-Recouvrement, service attaché à la Direction Clientèle.

Afin d'améliorer le taux de recouvrement pour les dettes des locataires partis, vous avez autorisé, lors de la séance du 10 mars 2021, à relancer le marché pour l'externalisation du recouvrement de la dette des locataires partis qui arrivait à son terme.

Une consultation sous forme d'appel d'offres européen a été lancée le 1er avril 2021.
La date de remise des offres était fixée au 3 mai 2021.
La consultation a été allotie en 2 lots :
- Lot n°1 : Recouvrement dettes locataires partis
- Lot n°2 : Enquêtes civiles pour le flux
-

L'analyse des offres a été réalisée en interne par la Direction Clientèle.

Apres lecture du rapport d'analyse, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission d'appel d'offres a retenu les attributaires suivants :

	Entreprises	Prix HT DQE
LOT 1	AUXILIA CONSEIL (étude d'huissier de Bourges)	209 289.00 €
LOT 2	PROFIL France (Brignais 69)	26 400.00 €

En conséquence, je vous remercie de prendre acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur concernant le marché d'externalisation du recouvrement des dettes des locataires partis.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_23-DE
Reçu le 29/11/2021

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le mercredi 24 novembre à 14 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry en présentiel, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Conseil d'Administration de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Nathalie LEMARCHAND	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Annette BUREAU	Membre – Adjointe au Maire d'Aubigny Sur Nère
Daniel DERET	Membre – Président de l'URHAJ Centre Val de Loire
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire National de la Fédération Départementale du Secours Populaire Français
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives Secrétaire de séance
Jean LLARI	Membre - Président du Conseil de Développement Bourges Plus
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Nicole MASSICOT	Membre – Présidente de l'UDAF
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Rachid BOUADMA	Membre – Secrétaire Général de l'UD CFDT du Cher
Bruno NOBLE	Membre – Représentant l'UD CGT du Cher

ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Conseillère Départementale - Maire d'Orval Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Fabrice CHOLLET	Membre – Vice-Président Conseil Départemental – Maire de Saint Martin d'Auxigny
Franck MICHOUX	Membre – Conseiller Départemental – Adjoint au Maire de Vierzon 1 Pouvoir à Daniel ROBIN
Irène FELIX	Membre – Présidente de Bourges Plus Pouvoir à Bernadette GOIN
Hugo LEFELLE	Membre – Adjoint au Maire de Bourges

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_23-DE
Reçu le 29/11/2021

François DESCHAMPS	Membre – Président de l'Entraide Berruyère Pouvoir à Jean LLARI
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher – Secrétaire de Séance Pouvoir à Auguste DORLEANS
Annie MORDANT	Membre – Représentant Action Logement Pouvoir à Daniel DERET
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV) Pouvoir à Lucien DAVID

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Thierry TOUZET	Directeur Départemental des Territoires Représentant Monsieur le Préfet du Cher
Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry

PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint - Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Stéphanie JOUVE	Directrice des Ressources Humaines
Claudie CAMUZAT	Directrice Commerciale et Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 17 H 00.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20211124-24112021_23-DE
Reçu le 29/11/2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

==========

Séance du Mercredi 24 Novembre 2021 à 14 H 30

=======

XXIII - RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
- **MARCHE EXTERNALISATION DU RECOUVREMENT DES DETTES DES LOCATAIRES PARTIS**

Suite au passage en comptabilité commerciale, la mission de recouvrement des créances des locataires est assurée par le Pôle Contentieux-Recouvrement, service attaché à la Direction Clientèle.

Afin d'améliorer le taux de recouvrement pour les dettes des locataires partis, vous avez autorisé, lors de la séance du 10 mars 2021, à relancer le marché pour l'externalisation du recouvrement de la dette des locataires partis qui arrivait à son terme.

Une consultation sous forme d'appel d'offres européen a été lancée le 1er avril 2021.
La date de remise des offres était fixée au 3 mai 2021.
La consultation a été allotie en 2 lots :
- Lot n°1 : Recouvrement dettes locataires partis
- Lot n°2 : Enquêtes civiles pour le flux
-

L'analyse des offres a été réalisée en interne par la Direction Clientèle.

Apres lecture du rapport d'analyse, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission d'appel d'offres a retenu les attributaires suivants :

	Entreprises	Prix HT DQE
LOT 1	AUXILIA CONSEIL (étude d'huissier de Bourges)	209 289.00 €
LOT 2	PROFIL France (Brignais 69)	26 400.00 €

En conséquence, je vous remercie de prendre acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

DELIBERATION
Le Conseil d'Administration prend acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur concernant le marché d'externalisation du recouvrement des dettes des locataires partis.

.....

Le Secrétaire de Séance,
Auguste DORLEANS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 26 novembre 2021
Le Directeur Général,
Pascal RIGAULT
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Directeur Technique et Développement
Benoît LEMAIGRE

HER VAL DE BERRY - OFFICE DE